



Désaccords avec un client.

Par **Louis XVII**, le **11/02/2010** à **17:44**

Bonjour,rnrnJ'ai une société spécialisé dans la rénovation peinture sur engins dans le tp.rnJe me déplace à domicile ,il y a quelques temps avec le Pdg de la société dans laquelle j'étais en chantier,j'ai en échange d'un camion utilitaire effectué un chantier pour ses derniers.rnJe n'ai pu prendre le camion de suite et l'ai laissé sur place.rnLe jour où je pû me libéré pour aller le chercher ,on m'appris sur place que le directeur de la société l'avait vendu dans un lot ,alors qu'il connaissait l'accord passé entre moi et le pdg.rnPour le coup un autre véhicule m'a été cédé ,mais puis-je porter plainte contre eux pour abus de confiance ou autre?rnJe n'ai osé rien dire car si je perdais se client je risquait de mettre la clé sous la porte.... Les mois ont passé ,mais le directeur qui c'était fait tapé sur les doigts par le pdg ,me le reprochait...rnDes chantiers que je devais honoré qui s'annulaient aux derniers moments ...rnOu qui prenaient du retard....rnEn septembre 2009 cette société m'a demandé un devis pour un travail (devis valable 1 mois) en Novembre ,je commence le chantier :rnLe nouveau chef d'atelier me demande de travaillé comme ça et comme ça, je lui explique que se n'est pas la bonne façon de faire,mais pour ne pas perdre mes clients m'incline, au final le travail est à refaire.....rnLe chef d'atelier me demande de retapé la porte de l'engins (alolrs que ce n'était pas prévu au départ) pas de soucis je le fais...rnMa facture n'avais plus rien avoir avec le devis (la porte ,les déplacements)rnJ'ai reçu mon chèque il y a 3 jours et à un centime en moins c'est le montant du devis et non de la facture....rnrnQue dois-je faire? Aidez moi s'il vous plaît. Par avance un grand MERCI!!!

Par **amazonus**, le **13/02/2010** à **00:22**

faut pas se laisser faire....rnC'est qui le patron de votre entreprise?????rnle pdg signe pour un devis, le chef de chantier, ben si y veut , y peut postuler pour etre pdg. essayer de voir avec le

pdg pour expliquer les travaux en sus exigé par le chef de chantier. rnles magouilles et arrangement entre pro c'est pire que les particulier qui paye au black et qui paye plus le solde fin de travaux. rnessayer de vous diversifiez pour palier a ce mauvais client....